

RSE: le faire et/ou le dire?

CONTRE-PIED



Sarah Mellouet - Fondation Idea

La comptabilité a des normes internationales reconnues. La Responsabilité sociale des entreprises (RSE) semble plus facile à clamer qu'à objectiver au moyen de référentiels communs (aux entreprises, secteurs ou pays). D'autant qu'en la matière, faire n'est pas tout, il convient également de faire savoir. Qu'en est-il au Luxembourg? Plusieurs outils de formalisation de la RSE ont émergé: réseaux spécialisés, rapports de développement durable, certifications... Deux initiatives essentielles sont au cœur de cette dynamique: l'Institut national pour le développement durable et la RSE (INDR) ainsi que le réseau Inspiring More Sustainability (IMS) Luxembourg. Deux signaux forts.

Le profil des entreprises labellisées par l'INDR (153) et les membres du réseau IMS (128 entreprises en septembre 2018) donne, au total, près de 90.000

salariés qui travaillent pour une organisation sensibilisée à la RSE, soit plus de 20% de la main-d'œuvre.

L'analyse montre que la proportion de grandes entreprises qui formalisent leurs pratiques RSE est plus forte que celle des PME. Si les microentreprises (1-9 salariés) représentent une proportion non négligeable des entreprises labellisées ou membres d'IMS (environ 30%), rapporté au total de ces très nombreuses entreprises, le résultat est proche de zéro. Le manque de moyens

humains et de temps peut expliquer que la RSE ne soit pas perçue comme une priorité. Mais on peut aussi prudemment supposer qu'une plus grande proximité avec le dirigeant y est établie et que leur responsabilité, sur le versant social du moins, relève d'une forme de «bon sens». Nombreuses sont sans doute celles qui prennent soin de leurs salariés, qui sont conscientes des enjeux environnementaux et ont une bonne gouvernance sans la structurer de manière stratégique.

Sur le plan sectoriel, il ressort que les salariés des secteurs de la finance et des assurances, des transports et activités de services administratifs et de soutien, de l'information et de la communication et des activités spécialisées scientifiques et techniques, sont particulièrement bien couverts. Ce sont, par ailleurs, des secteurs où le nombre moyen de salariés par entreprise est comparativement élevé. Cependant, le vivier de grandes entreprises à «conquérir» par les organes de promotion de la RSE est loin d'être tari. 70% d'entre elles ne sont ni labellisées par l'INDR, ni membres du réseau IMS. Dans un premier temps, poursuivre l'opération séduction sur les «grandes» structures permettrait vraisemblablement de toucher un plus grand nombre de parties prenantes (salariés, clients, actionnaires, fournisseurs, société civile, etc).